

## Aux parents de nos élèves

Bure, le 15 mai 2011

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Par ce courrier, nous souhaitons vous rappeler le calendrier et les modalités d'organisation de cette fin d'année, inviter les parents d'élèves de sixième année à la proclamation des résultats du

**vendredi 24 juin 2011 à 18 h**

et les parents d'élèves des autres années à la réunion de remise des bulletins du

**mardi 28 juin 2011 de 15 h à 18 h.**

### 1 Calendrier

- **Mercredi 1<sup>er</sup> juin (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)** : dernière fiche de résultats.
- **Jeudi 9 juin (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)** : début de la session d'examens (fin des cours le mercredi 8 à 12 h).
- **Vendredi 10 juin (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)** : dernière fiche de résultats.
- **Mercredi 15 juin (élèves de 2<sup>e</sup>)** : début de la session d'examens (fin des cours le mardi 14 juin à 12).

*La date de début des examens en 2<sup>e</sup> année a dû être modifiée en raison de notre participation aux épreuves de français et de mathématique du CE1D (Certificat d'Enseignement du 1<sup>er</sup> Degré) organisées par la Communauté française à des dates imposées par elle.*

- **Vendredi 17 juin (élèves de 1<sup>re</sup>)** : début de la session d'examens (fin des cours le jeudi 16 à 12 h).
- **Mercredi 22 juin (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) ou jeudi 23 juin (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)** : fin de session, vérification et remise des documents et des livres de 11 h à 12 h, retour à domicile à 12 h.
- **23, 24 et 27 juin** : délibérations et rédaction des bulletins.
- **Vendredi 24 juin à 18 h (élèves de 6<sup>e</sup>)** : proclamation des résultats des rhétoriciens, réception à l'intention des élèves, de leurs parents et des professeurs avec la participation de l'Association des Parents.
- **Mardi 28 juin de 15 h à 18 h (élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>)** : remise des bulletins.
- **Mercredi 29 juin** : réception des éventuels recours internes.
- **Jeudi 30 juin** : traitement des éventuels recours internes et communication des décisions.

## 2 Organisation

Conformément à l'horaire remis aux élèves et dont vous trouverez une copie en annexe, les **examens écrits** ont toujours lieu le matin et durent de 2 à 4 heures. Avec l'accord de ses parents, l'élève peut passer à domicile le temps qui les précède ou qui les suit. Tous les élèves restent obligatoirement dans le local d'examen pendant tout le temps prévu.

En ce qui concerne les **examens oraux**, l'élève est informé avant la session de l'heure approximative de son passage. S'il ne rentre chez lui qu'après l'oral, il attend son tour obligatoirement dans le local prévu à l'horaire. Un seul élève attend son tour dans le couloir, devant le local d'examen.

À l'exception des jours auxquels des oraux sont organisés, les **après-midi** sont réservés à l'étude. Les élèves peuvent, au choix des parents, étudier à la maison ou à l'école.



Une **étude surveillée** sera organisée au Collège tous les jours de 12 h 45 à 16 h 15. Merci de nous signaler rapidement par une note écrite à remettre au secrétariat si vous souhaitez que votre fille ou fils y reste. À défaut, nous considérerons que vous l'autorisez à rentrer dès que les examens du jour sont terminés.

En dehors des heures d'examen, les élèves doivent se trouver dans le local d'étude prévu pendant tout leur temps de présence à l'école.

Ceux qui n'étudieraient pas au Collège doivent regagner leur domicile sans perdre de temps par les moyens de transport habituels. Ces moyens de transport seront attendus en étude. Les parents qui viendraient rechercher un élève durant la journée sont invités à le reprendre dans la cour du Collège. Nous ne permettrons pas aux élèves de quitter l'école pour gagner un lieu de rendez-vous dans le village ou sur le chemin du retour.

Les **TEC** appliqueront l'horaire 'examens' du 6 au 22 juin. Durant cette période, des services seront assurés le midi sur les trajets scolaires tous les jours de la semaine. Attention : aucun service supplémentaire ne sera donc assuré le jeudi 23, dernier jour de session des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>.

Pour ne pas être débordé par des demandes d'**appels téléphoniques**, le secrétariat n'autorisera en principe aucune communication des élèves vers leur famille. Une lecture attentive de l'horaire devrait permettre à chacun de prévoir l'heure de retour.

## 3 Fraude

Les élèves qui seront pris en flagrant délit de **fraude à un examen** ne pourront, en juin, être sanctionnés par un renvoi d'un jour comme au 1<sup>er</sup> trimestre. La seule sanction possible est ici l'annulation de l'épreuve avec toutes ses conséquences : échec en fin d'année si cette cote nulle s'ajoute à d'autres cotes négatives ou ajournement à la session de septembre.

Que nul ne prenne le moindre risque à cet égard !

## 4 Recours

Les éventuels **recours contre une décision du conseil de classe** seront entendus le mercredi 29 juin, de 8 h 30 à 12 h ou, ce même jour, sur rendez-vous à prendre par téléphone. Ils seront traités le 30 juin. Les décisions seront communiquées dans l'après-midi du 30 juin.

Les procédures de recours internes et externes sont décrites au titre 4.5 du Règlement des études du Collège. Ce document vous a été remis à l'inscription. Si vous n'en disposiez plus, notre secrétariat vous en fournira volontiers une copie. Il peut également être trouvé sur notre site Internet ([www.dalzon.be](http://www.dalzon.be), Présentation/Textes de référence).

En ce qui concerne les recours externes, l'Administration souhaite qu'ils soient introduits au moyen d'un formulaire que nous tenons à votre disposition. Par ailleurs, elle nous demande de préciser que le Conseil de recours ne peut demander à un établissement scolaire d'accorder à un élève des examens de repêchage.

## 5 Archives

Le contrôle et l'archivage des documents des élèves se feront le **mercredi 22 juin de 11 h à 12 h (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)** et le **jeudi 23 juin de 11 h à 12 h (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)**.

Tous les élèves doivent donc être présents au moment prévu avec tous leurs documents. Ceux-ci (cours, travaux à domicile, contrôles et journal de classe) seront vérifiés par les titulaires. S'ils sont manifestement incomplets, ils devront être mis en ordre le vendredi 24 et, au besoin, le lundi 27 juin.

Après contrôle, les élèves repartiront avec leurs documents de l'année, emballés dans des sacs à archives fournis par l'établissement.



Ces documents devront être conservés chez vous, intacts et complets, jusqu'à l'obtention, chez nous ou ailleurs, du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (généralement un an après la fin de la sixième année). Ils doivent être tenus à disposition de l'Inspection, susceptible de les contrôler à tout moment.

## 6 Livres

Le dernier jour des examens, pendant l'heure réservée au contrôle des documents, nous reprendrons également les manuels des élèves pour autant qu'ils soient dans un état correct. Pour des raisons d'organisation, aucun manuel ne pourra être repris à un autre moment.

Les cautions déposées pour ces livres seront déduites de la facture des livres 2011-2012. Merci de nous laisser un numéro de compte auquel effectuer un virement si l'élève quitte l'école.

Les élèves qui souhaiteraient reprendre leurs livres (échec ou deuxième session) doivent impérativement le faire avant le mardi 28 juin à midi. Ils s'adresseront à M. Mouton.

La bourse aux livres se fera le mardi 28 juin à partir de 13 h 30 dans le local B002.

## 7 Année scolaire 2011-2012



Merci de nous faire parvenir vos **réinscriptions et choix d'options** éventuels pour le vendredi 1<sup>er</sup> juillet au plus tard. Vous nous aiderez ainsi à organiser efficacement l'année scolaire 2011-2012. Vous avez bien entendu également la possibilité de les remettre immédiatement aux titulaires lors de la réunion de parents du mardi 28 juin si vos décisions sont déjà prises à ce moment.

La journée d'accueil des élèves de 1<sup>re</sup> année aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011. Elle débutera à 9 h 45, heure à laquelle nos nouveaux élèves et leurs parents sont attendus dans la cour de l'établissement. La rentrée des autres classes est fixée au vendredi 2 à 8 h 30.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à ce courrier, souhaite à tous de récolter durant cette session de juin le juste fruit de son travail de l'année et vous fixe rendez-vous au vendredi 24 juin à 18 h pour les rhétoriciens ou au mardi 28 entre 15 h et 18 h pour les élèves des autres classes.

Benoît Strépenne  
Directeur